



**Termes de référence pour le recrutement d'un consultant pour l'élaboration d'un guide pratique destiné à renforcer la protection des journalistes et activistes face à la censure, les restrictions de l'internet et autres formes de répressions en ligne.**

---

**Titre du projet :** « Renforcer l'espace civique et promouvoir les droits humains au Mali : Vers une société démocratique et inclusive ».

**Titre de la consultation :** Elaborer un (01) guide pratique pour aider les journalistes et les activistes à se protéger contre la censure, les restrictions de connexion et la répression en ligne.

**Type de contrat :** Consultance

**Durée de la consultation :** 45 jours ouvrables

**Recruteur :** ARTICLE 19 Sénégal et Afrique de l'Ouest

**Rapporte à :** ARTICLE 19 (Equipe programmes, Direction)

**Relations clés :** Équipe des Projets et Programme, Administration, Equipe internationale de Communication et Campagnes, Direction

**Heures de travail :** Le/la consultant(e) travaille à son rythme, tant que les délais sont respectés.

**Lieu :** Le/la consultant(e) exécutera la mission à distance, avec des réunions virtuelles régulières

**A propos de ARTICLE 19 Sénégal & Afrique de l'ouest**

ARTICLE 19 est une organisation de réflexion et d'action qui promeut deux libertés interdépendantes, la liberté d'expression et l'accès à l'information, en vue d'un monde où toutes les personnes peuvent s'exprimer librement et participer activement à la vie publique sans crainte de discrimination. Notre stratégie s'articule autour de trois aspects clés que sont :

- **PENSER :** Recherches de pointe et Analyses juridiques et des politiques pour favoriser le changement au niveau institutionnel.
- **AGIR :** Renforcement des capacités des acteurs en première ligne de l'expression.
- **PROPULER LE CHANGEMENT :** Plaidoyer, Campagnes et Innovation dans le mouvement global pour la liberté d'expression.

Pour ce faire, nous travaillons sur cinq thèmes clés :

- Promouvoir l'indépendance des médias ;
- Améliorer l'accès à l'information ;
- Protéger les journalistes ;
- Elargir l'espace civique ; et placer les droits humains au cœur du développement des espaces numériques.

Notre nom s'inspire de l'article 19 de la Déclaration universelle des droits de l'homme, que nous cherchons à défendre, protéger et étendre à travers le monde dans toutes nos activités :

**« Tout individu a droit à la liberté d'opinion et d'expression, ce qui implique le droit de ne pas être inquiété pour ses opinions et celui de chercher, de recevoir et de répandre, sans considérations de frontières, les informations et les idées par quelque moyen d'expression que ce soit. »** Article 19 de la Déclaration universelle des droits de l'homme.

## 1. Contexte

ARTICLE 19 dans le cadre de ses activités de promotion de la liberté d'expression et de protection des défenseurs des droits humains, cherche à recruter un consultant pour élaborer un guide pratique destiné à aider les journalistes, activistes et membres de la société civile à faire face aux risques numériques dont ils sont souvent confrontés : censure, surveillance, restrictions de connexion et répression en ligne.

Cette activité s'inscrit dans le cadre du projet « **Renforcer l'espace civique et promouvoir les droits humains au Mali : Vers une société démocratique et inclusive** ». Financé par l'Union Européenne et mis en œuvre par le Consortium IPAO, ARTICLE 19 et Avocats Sans Frontières (ASF) Mali sous le lead d'IPAO, visent à travers ce projet de renforcer l'État de droit et les libertés fondamentales en adoptant une approche globale qui favorise l'ouverture de l'espace civique, la liberté d'expression et l'accès à une justice équitable. Le projet se concentre sur la promotion de l'espace civique, en offrant une formation pratique aux journalistes et aux activistes, en les dotant des outils nécessaires pour défendre les droits humains et la liberté d'expression. Parallèlement, il sensibilise les décideurs politiques et les autorités judiciaires sur l'importance de l'État de droit et des libertés fondamentales dans une démocratie. De plus, le projet permet aux femmes, aux jeunes, aux activistes et aux journalistes d'accéder facilement à la justice.

Les journalistes et activistes jouent un rôle crucial dans la défense des droits humains et la liberté d'expression, contribuant ainsi au renforcement de la démocratie et de l'État de droit, à condition qu'ils bénéficient de garanties de liberté d'information et de sécurité dans l'exercice de leur profession.

Cependant, les journalistes et activistes font face aux restrictions imposées par les autorités et aux menaces sécuritaires sur leur personne et leurs outils de travail. A cet effet, il importe de renforcer leurs compétences et de protéger leurs droits.

En collaboration avec des experts en cybersécurité et des organisations spécialisées dans les droits numériques, un guide sera conçu, basé sur une approche participative, incluant la consultation directe des parties prenantes à travers un atelier.

Ce guide offrira des conseils pratiques et des outils pour aider les journalistes et les activistes à naviguer en toute sécurité dans l'espace numérique. Il abordera des sujets tels que la sécurité en ligne, la gestion des risques numériques et la préservation de la vie privée, en tenant compte des défis spécifiques auxquels sont confrontés les professionnels de l'information et de l'activisme.

## 2. Objectif général

Élaborer un guide pratique à destination des journalistes et activistes sur les mesures de protection contre la censure, les restrictions de l'internet et des réseaux sociaux et les différentes formes de répression en ligne, en préservant leur sécurité et leur anonymat.

## Objectifs spécifiques

Concevoir un guide pratique, clair, accessible et opérationnel, contenant des outils, des stratégies et des bonnes pratiques pour aider les journalistes et activistes à :

- Se protéger contre la censure et les restrictions d'accès à Internet ;
- Naviguer en toute sécurité dans l'environnement numérique ;
- Préserver leur vie privée, leur anonymat et leurs données sensibles ;
- Réagir face à la répression en ligne.

## 3. Tâches principales

Le/la consultant(e) aura pour mission de :

- a. Analyser les besoins spécifiques en matière de sécurité numérique des journalistes et activistes, à travers des entretiens ciblés ;
- b. Proposer une méthodologie claire pour la création du guide (structure, thèmes, sources, public cible) ;
- c. Concevoir le contenu du guide en collaboration avec les experts identifiés par ARTICLE 19 ;
- d. Participer à un atelier de consultation et d'échanges d'expériences avec les parties prenantes pour garantir la pertinence et l'efficacité du contenu ;
- e. Intégrer les contributions issues de l'atelier dans la version finale du guide ;
- f. Produire la version finale du guide ;
- g. Être disponible pour les échanges réguliers avec ARTICLE 19 et ses partenaires durant toute la durée de la mission.

## 4. Résultats attendus

Un guide pratique rédigé contenant des sujets tels que la sécurité en ligne, la gestion des risques numérique et la préservation de la vie privée, en fournissant des ressources et conseils essentiels pour une utilisation en ligne sécurisée ainsi que la préservation de leur anonymat.

Ce guide devra refléter les besoins spécifiques des journalistes, activistes et membres de la société civile, et être élaboré selon une approche participative.

## 5. Profil recherché

Le/la consultant(e) devra répondre aux critères suivants :

- Diplôme de niveau Master dans les domaines des sciences sociales, journalisme, droits humains, cybersécurité ou équivalents ;
- Expérience avérée dans la rédaction de guides pratiques, manuels, ou supports de formation ;
- Excellente compréhension des enjeux liés à la sécurité numérique, la liberté d'expression en ligne et la protection des défenseurs des droits humains ;
- Connaissance du contexte malien en matière de liberté de la presse, activisme et régulation numérique ;
- Capacité à organiser et animer des consultations ou ateliers participatifs ;
- Excellentes capacités de synthèse, d'analyse et de rédaction en français ;
- Être en mesure de respecter les délais et de travailler à distance de façon autonome.

## 6. Les livrables

- a. Note méthodologique et plan de travail détaillé (au démarrage) ;
- b. Un premier draft du guide structuré avec les principaux contenus et outils ;
- c. Faciliter 3 à 5 sessions en ligne pour les utilisateurs du guide sur place pour une durée de 2h chacune ;
- d. Présentation PowerPoint pour les sessions en ligne ;
- e. Rapport de l'atelier de consultation (participants, recommandations, ajustements proposés) ;
- f. Version finale du guide (15\_20 pages).

## 7. Durée de la mission

La mission est prévue pour une durée de 45 jours à compter de la signature du contrat. Le (la) consultant(e) choisi(e) doit fournir ses propres matériels de travail (ordinateur, imprimante, téléphone,). Le/la consultant(e) prend en charge les déplacements, au niveau national et/ou à l'intérieur du pays.

## 8. Supervision et coordination

Le/la consultant (e) travaillera sous la supervision d'ARTICLE 19. Nous assurerons un suivi régulier et coordonné du déroulement de la mission.

ARTICLE 19 validera la note méthodologique, les livrables intermédiaires et le rapport final. Des réunions de suivi (en ligne ou en présentiel) seront organisées à intervalles réguliers pour examiner l'avancement des travaux, partager les observations et orienter les ajustements nécessaires.

## 9. Composition dossier de candidature

Les candidat (es) intéressé (es) doivent soumettre :

- ✓ Une proposition technique détaillant la compréhension des TDR, la méthodologie proposée et le chronogramme de travail ;
- ✓ Une proposition financière (budget détaillé en FCFA ou Euro) comprise entre 2500 Euro et à 3000 Euro ;
- ✓ Un CV actualisé et/ou le profil de l'équipe de recherche (le cas échéant) ;
- ✓ Exemples de travaux similaires menées en Afrique de l'Ouest

Les candidatures sont à envoyer à [senegal.westafrica@article19.org](mailto:senegal.westafrica@article19.org) avec pour objet : « **Candidature – Guide pratique pour les journalistes et activistes** ».

La date limite de dépôt de la candidature sera le 15 octobre 2025 avant minuit heure GMT. Les courriels ou les dossiers de candidature envoyés au-delà de cette limite ne seront plus considérés.

## 10. Modalités de sélection

Les candidat(e)s intéressé(e)s sont priés de manifester leur intérêt à l'adresse électronique [senegal.westafrica@article19.org](mailto:senegal.westafrica@article19.org), en soumettant :

- Une lettre de manifestation d'intérêt sur une page ;

- Un CV. Si le consultant entendu sous-traiter une partie du service, il est recommandé de soumettre les CV des autres personnes qui seront impliquées dans l'élaboration du guide ;
- Une liste des études, guides pratiques, manuels ou supports de formation précédemment réalisés ;
- Une offre financière comprise entre 2500 et 3000 euros. L'offre doit inclure tous les coûts anticipés que le consultant pense pouvoir engager pour réaliser la mission. Le soumissionnaire dont le dossier sera retenu négociera avec ARTICLE 19 une offre financière définitive.

### 11. Répartition des notes

La répartition des notes sera comme suit :

Critères	Note à attribuer
Expériences et CV	20
Compréhension du domaine du Guide	20
Proposition technique	30
Compétitivité de l'offre financière	30

### 12. Modalités de paiement

Etape	Tranche	Remarques
Après présentation et validation des méthodologies, plan du travail ,calendrier de réalisation	50%	Après la signature du contrat, la méthodologie proposée par le (la consultant(e) sera discutée avant d'être validée par ARTICLE 19 et Polaris
Après remise des livrables (Guide, Présentation Powerpoint)	50%	Versions papier et en format numérique